

Boucle de la basse vallée du Célé



Visorando



Randonnée n°371230

Une randonnée proposée par Fontasse

Au départ du hameau des Granges à Orniac, découverte de la basse vallée du Célé jusqu'à sa confluence avec le Lot. Belle vue sur les falaises entre Bouziès et Saint-Cirq-Lapopie et retour par Pech Merle et Cabrerets.

Durée :	7h15	Difficulté :	Difficile
Distance :	19.74km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	572m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	576m	Région :	Massif central
Point haut :	330m	Commune :	Orniac (46330)
Point bas :	135m		

Description

Se garer sur le parking à proximité de la passerelle sur le Célé, en bordure de la D41 au hameau des Granges à Orniac.

(D/A) Traverser la passerelle, prendre immédiatement à gauche au coffret d'électricité pour traverser le ruisseau venant des Peyrugues à gué et rejoindre le chemin balisé trait Jaune. En cas de fortes eaux faire le tour en longeant le terrain de foot suivant le balisage. Le chemin monte en lacets puis vient rejoindre sur le plateau la Route Forestière des Falaises.

(1) Prendre sur la droite et continuer à suivre le balisage Jaune (passages canadiens). Bifurquer à gauche au premier embranchement puis à droite au deuxième. Couper la Route Forestière de Naves et continuer pour rejoindre la Route Forestière de Montclar.

(2) La suivre à gauche. Elle effectue une large boucle. Ignorer sur la gauche la Route Forestière des Chevreuils et prendre le chemin de droite, Route Forestière du Dolmen, au milieu d'une très large bande coupe-feu.

(3) Arriver au Dolmen du Pech del Cayré, dans un enclos sur la droite. Points d'eau pour les animaux mais aussi réserve d'eau pour les sapeurs-pompiers. Revenir sur la route forestière du Dolmen pour continuer à droite.

(4) Croiser la route goudronnée qui descend sur Cabrerets par Mongirou (circulation réglementée). Continuer tout droit la route forestière dans le chemin coupe-feu puis tourner à gauche à angle droit. Suivre le chemin dans le coupe-feu qui se rétrécit. Atteindre un pylône réémetteur.

(5) Au grand pylône avec antennes des services de secours, continuer à suivre le chemin balisé qui descend d'abord doucement dans des prairies et des bois.

(6) Obliquer à gauche dans une sente caillouteuse plus pentue et difficile. A la route goudronnée, prendre à droite puis à gauche, passer sous le pont métallique de la voie ferrée. Rejoindre la route départementale à l'entrée du tunnel routier.

(7) Prendre le pont sur le Célé à droite en direction de Conduché et suivre la D662. Traverser le carrefour de la D41 (Cabrerets) en direction de Bouziès.

(8) Prendre la première route à droite en montée, balisage Blanc-Rouge du GR® 651. La montée sur le Pech de Conduché se fait dans les bois. Continuer à suivre le balisage du GR® qui vire d'abord à gauche à 90° puis à droite

Points de passages

D/A Parking vers la passerelle sur le - Célé (rivière)

N 44.520164° / E 1.679226° - alt. 146m - km 0

- 1 Jonction Route Forestière des Falaises**
N 44.515167° / E 1.683168° - alt. 218m - km 0.86
- 2 Jonction Route Forestière de Montclar**
N 44.51008° / E 1.678791° - alt. 284m - km 1.71
- 3 Dolmen**
N 44.502769° / E 1.674912° - alt. 303m - km 3.31
- 4 Traversée de route**
N 44.498814° / E 1.666352° - alt. 291m - km 4.3
- 5 Antenne**
N 44.493183° / E 1.660626° - alt. 309m - km 5.33
- 6 Prendre sentier à gauche**
N 44.480149° / E 1.657762° - alt. 208m - km 7.18
- 7 Tunnel de Conduché**
N 44.475689° / E 1.652947° - alt. 140m - km 7.9
- 8 Route à droite en montée**
N 44.479353° / E 1.649163° - alt. 140m - km 8.42
- 9 Point de vue**
N 44.501598° / E 1.646588° - alt. 320m - km 11.94
- 10 Retour sur GR 651**
N 44.505077° / E 1.651965° - alt. 180m - km 12.66
- 11 Jonction D41**
N 44.505638° / E 1.656122° - alt. 142m - km 13.04
- 12 Séparation GR et PR (Jaune)**
N 44.509834° / E 1.663189° - alt. 213m - km 14
- 13 Chemin balisé à droite**
N 44.524368° / E 1.662297° - alt. 271m - km 15.77
- 14 D40**
N 44.530231° / E 1.678477° - alt. 208m - km 17.42
- 15 Carrefour avec GR**
N 44.527493° / E 1.682536° - alt. 224m - km 17.97

également à angle droit et atteindre le point de vue.

(9) Une grosse marque verte sur une pierre au sol indique le point de vue et le sentier non balisé à prendre pour descendre directement vers Cabrerets. Ce sentier bien tracé au départ devient plus difficile mais reste praticable.

(10) Rejoindre le GR® en bas de la pente, prendre à droite et arriver au-dessus du cimetière qu'il faut longer.

Emprunter la route goudronnée qui descend fortement à gauche avant l'église. Sur la place de la mairie, bifurquer à droite pour descendre vers la D41.

(11) Au carrefour, prendre à gauche et longer les quais du Célé. Après le pont de Mongirou, prendre à gauche la route goudronnée montante. Au départ de cette route, un lavoir et au robinet, l'eau de la source de la Chèvre Blanche dont la représentation est dans une grotte de la falaise au bout de la rue au-dessus des maisons. Continuer à suivre le tracé du GR® jusqu'à un embranchement situé après la montée assez forte.

(12) Attention, le GR® (Blanc et Rouge) et le chemin balisé en Jaune se séparent. Bien continuer sur le GR® montant à gauche. Après la montée, continuer sur le plateau en suivant le balisage Blanc-Rouge direction Nord. Passer Cavirande, retrouver une portion de route goudronnée.

(13) Au bout de la ligne droite, tourner à droite, en continuant à suivre le balisage Blanc et Rouge. En arrivant sur la route à Espinières, continuer sur la route jusqu'au croisement de la D40. Attention, le sentier à droite porté sur la carte et permettant de rejoindre directement le virage au-dessous n'existe plus.

(14) Quitter le GR® pour la D40 qui descend sur la droite. A environ 400m, prendre le chemin à gauche qui franchit un ruisseau puis remonter en face (les sentiers portés sur la carte ont disparu sous la végétation).

(15) Au croisement des chemins, alors que l'on rejoint le GR®, prendre à droite le chemin de Liauzu. Après une pente douce, le chemin se transforme en sentier qui va descendre rapidement pour passer au-dessus du tunnel routier de la D41. Une boucle à droite nous ramène à l'entrée du tunnel sur la départementale.

(16) Virer à droite pour franchir le tunnel, passer devant le Musée de l'Insolite et continuer jusqu'au parking du départ (D/A).

16 D41

N 44.521584° / E 1.673789° - alt. 143m - km 19.17

D/A Parking vers la passerelle sur le Célé

N 44.520111° / E 1.679246° - alt. 143m - km 19.74

Informations pratiques

En venant de Cabrerets, le parking du départ se situe après le tunnel de Liauzu et le Musée de l'Insolite vers le gîte d'étape de la Flèche-Bleue.

A proximité

Baignade au point de Départ/Arrivée.

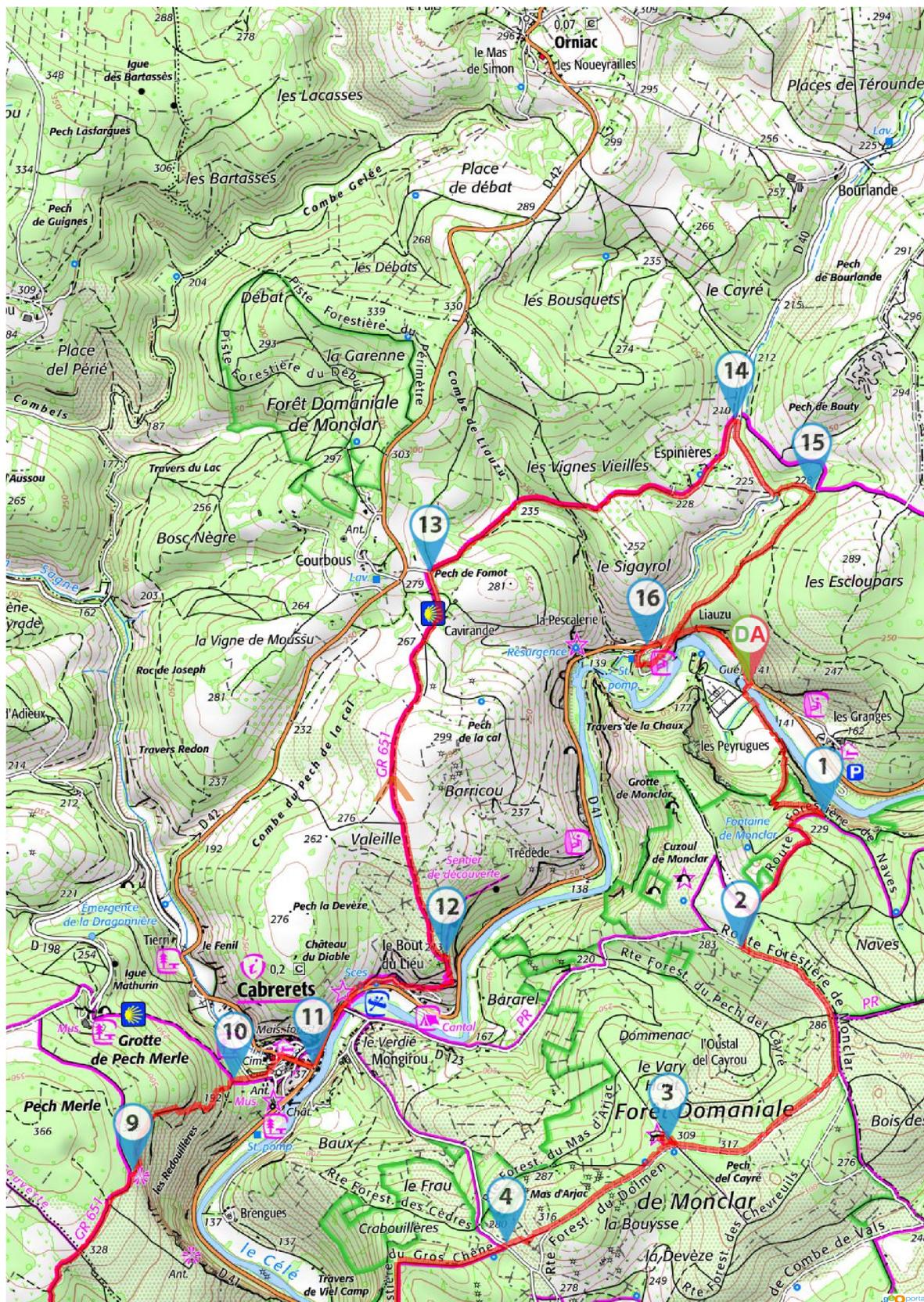
Détour possible vers la Grotte de Pech-Merle (Grotte ornée, visite sur réservation avec nombre de visiteurs limité)

Musée de l'Insolite à Liauzu.

Pas de points d'eau potable (eau non contrôlée à la source de la Chèvre-Blanche à Cabrerets).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-la-basse-vallee-du-cele/>

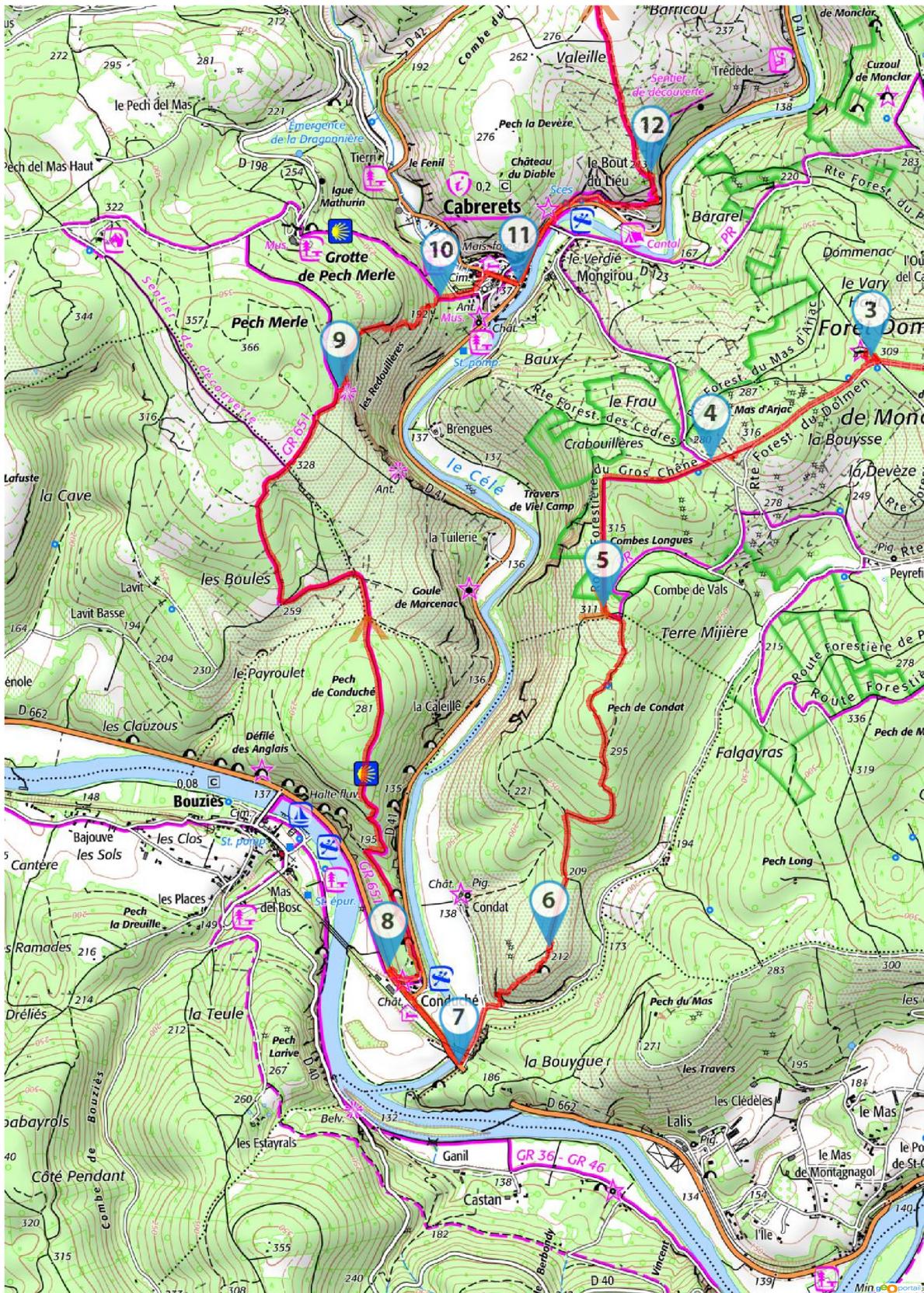
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km
©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.